

## Questions fréquentes

### OBJECTIF POURSUIVI

#### *Pourquoi un tel appareil?*

Tout consommateur dispose de la liberté de recevoir ou non de la publicité ou d'être atteint à des fins marketing. Cet appareil lui permet d'exprimer concrètement sa volonté de ne pas être dérangé via le téléphone à de telles fins.

#### *Que signifie KATIA?*

Le terme KATIA signifie Kit Anti Téléphones Indésirables Automatisé.

#### *Nature de la collaboration Yoocos – FRC*

La société Yoocos est à la base de l'appareil KATIA, qu'elle commercialisera dès février 2013. Elle est le vendeur et répond comme tel vis-à-vis de l'acheteur. La FRC soutient ce projet, car il s'inscrit dans sa lutte quotidienne contre les appels publicitaires non sollicités et la violation de l'obligation du respect de l'astérisque. Elle permet, via l'organisation d'une vente groupée soumise à conditions, à tout consommateur d'acquiescer ledit appareil dans un délai déterminé à un prix préférentiel.

### FONCTIONNEMENT

#### *À quoi sert cet appareil?*

Cet appareil permet à tout consommateur de ne pas être dérangé par des appels qu'il ne souhaite pas. Il fait office de filtre téléphonique qui bloque automatiquement les appels indésirables. Sont essentiellement visés les appels commerciaux non sollicités émanant de call center basés à l'étranger ou de sociétés utilisant volontairement des numéros impossibles à identifier.

#### *Comment cela fonctionne?*

Le système se branche sur votre ligne téléphonique. Lors d'un appel, il analyse le numéro de l'appelant et si le numéro se trouve dans la base de données, l'appel est automatiquement coupé. Le système actualise sa base de données automatiquement. L'utilisateur peut choisir ce qu'il veut bloquer. Un appareil permet de protéger tous les téléphones connectés sur une même ligne téléphonique (même numéro).

#### *Sur quel téléphone se branche cet appareil ?*

KATIA n'est compatible qu'avec les lignes téléphoniques fixe et ne fonctionne dès lors pas avec un logiciel de VoIP. Le système fonctionne également avec de l'ISDN si vous avez un convertisseur ISDN-Analogique.

#### *Est-ce que cela marche avec tous les opérateurs?*

Le système est compatible avec tous les opérateurs téléphoniques.

#### *L'appareil peut-il m'empêcher de faire un appel sortant ?*

Non, le système KATIA ne vérifie que les appels entrants.

#### *Est-ce que je peux rater un appel à cause de l'appareil?*

Non, avant de bloquer un appel, l'appareil vous laisse la possibilité de décrocher entre la 1ère et la 2ème sonnerie.

#### *Quels sont les numéros préalablement bloqués?*

Sont systématiquement bloqués les appels clairement identifiés comme appels publicitaires non sollicités, ainsi que les appels provenant de numéros invalides ou non identifiables. Il est possible de choisir ou non de bloquer d'autres appels, notamment ceux émanant de numéros masqués ou d'instituts de sondage en appelant Yoocos au 021 558 59 64, puis prochainement au 0848 403 403.

*Je souhaite continuer à être sondé que dois-je faire?*

Vous pouvez choisir de bloquer ou de débloquer les appels provenant d'instituts de sondage. Il vous suffit de contacter l'entreprise Yoocos une fois que vous aurez reçu l'appareil 0848 403 403 ou de le signaler au moment de passer commande.

*Les appels masqués sont-ils bloqués?*

Pas automatiquement, mais vous pouvez choisir de les bloquer en contactant Yoocos une fois l'appareil en votre possession au 0848 403 403.

*L'appareil peut-il m'empêcher de faire un appel sortant ?*

Non, le système KATIA ne vérifie que les appels entrants.

*Est-ce que je peux bloquer un numéro de mon choix?*

Oui, vous pouvez décider, après un appel, de bloquer le numéro. Vous pouvez également appeler Yoocos pour demander de bloquer un numéro individuellement (0848 403 403).

*Que faire si je me trompe dans le blocage?*

Il est possible de vider les numéros bloqués manuellement en appuyant entre 5 et 10 secondes sur le bouton principal. Vous pouvez appeler Yoocos pour débloquer un numéro.

*Malgré l'appareil je reçois des appels publicitaires, à qui dois-je le signaler pour qu'ils soient bloqués?*

L'appareil dispose d'une touche que vous pouvez actionner dans les 30 secondes après avoir décroché. Le numéro sera enregistré et après vérification de Yoocos, il sera rajouté à la liste des appels publicitaires non sollicités. Ceci permet d'actualiser la liste, car il est connu que les numéros de téléphone changent fréquemment.

*L'appareil a-t-il une garantie ?*

La garantie du vendeur est de 2 ans.

## INSTALLATION

*L'installation est-elle aisée?*

Tout dépend de votre système, mais généralement oui, l'installation est facile à exécuter. Un mode d'emploi détaillé vous fournira toutes les informations utiles.

*Je n'arrive pas à l'installer, que dois-je faire ?*

Si malgré les explications fournies par le mode d'emploi vous ne parvenez pas à installer ledit appareil, prenez contact avec Yoocos au 0848 403 403. Possibilité est donnée de faire installer ledit appareil au prix de 60 francs.

*À part l'installer, d'autres démarches actives sont-elles requises?*

Aucune, car une fois installé l'appareil est immédiatement fonctionnel. Il vous est toutefois possible de personnaliser l'appareil pour bloquer ou débloquer certains numéros (instituts de sondage, appels masqués....). Pour ce faire, il suffira de contacter Yoocos au 0848 403 403 lors de la réception de l'appareil pour indiquer ses choix.

## MISE À JOUR

### *Comment se font les mises à jour?*

Il existe deux possibilités de mettre à jour l'appareil. Gratuitement via la connexion internet ou moyennant une légère rétribution (moins de 10 francs par an) si l'acheteur renonce à la connexion internet. Dans ce dernier cas, la mise à jour se fait via le raccordement téléphonique, une fois par semaine, et est facturé comme un appel normal.

### *Dois-je payer un abonnement pour les mises à jour?*

Non en aucun cas, quelque soit le mode choisi. Si les mises à jour se font via la connexion internet, l'opération est entièrement gratuite. Si c'est via le raccordement téléphonique, le prix de la communication à tarif normal est facturé (moins de 10 francs par an)

### *À quelle fréquence, la liste est-elle mise à jour?*

Hebdomadairement si la connexion se fait uniquement par le raccordement téléphonique et instantanément si la connexion est faite via internet.

## COMMANDE

### *Quel est le prix de l'appareil?*

L'appareil coûte 119 francs, mais dans la période de la vente groupée, soit jusqu'au 10 janvier 2013, son prix est de 60 francs pour un membre FRC et de 70 francs pour un non membre. A ceci, s'ajoutent 9 francs de frais de livraison.

### *Combien de temps dure la vente groupée?*

L'achat groupé sera finalisé le 10 janvier 2013 pour autant que 2000 appareils aient été vendus. Si tel ne devait pas être le cas, la commande devient caduque et une nouvelle possibilité sera donnée de commander l'appareil.

### *Quand vais-je être livré ?*

La livraison est prévue en février 2013.

### *Puis-je commander plusieurs appareils ?*

Seul un appareil peut être acheté par commande, mais il est possible de passer plusieurs commandes si vous souhaitez offrir cet appareil.

### *J'ai changé d'avis et ne souhaite plus l'appareil, est-ce possible ?*

Il est possible d'annuler la commande dans un délai de 7 jours à partir de la réception de la confirmation de la commande. Passé ce délai, la commande devient effective si 2000 appareils ont trouvé preneur.

### *Comment se passe la vente groupée ?*

Les personnes intéressées à commander cet appareil peuvent le faire via le site de la FRC en remplissant le formulaire de commande sous [www.frc.ch/katia](http://www.frc.ch/katia) ou en appelant le 021 331 00 90 jusqu'au 10 janvier 2013. Attention le secrétariat sera fermé du 24 décembre au 4 janvier 2013.

La commande sera effective si 2000 appareils ont trouvé preneur au plus tard le 10 janvier. Si tel ne devait pas être le cas, l'offre tombe et la commande est annulée.

*Quelles sont les conditions pour que la vente groupée aboutisse ?*

1) Il faut d'abord qu'un nombre minimal de commandes soit atteint : la vente groupée proposée par l'entremise de la FRC à tarif préférentiel deviendra effective seulement si le nombre de 2000 appareils vendus est atteint en date du 10 janvier 2013. En deçà de ce nombre, la commande deviendra caduque et toute personne intéressée pourra décider librement d'acquérir ou non l'appareil au nouveau prix proposé à partir du 11 janvier par l'entremise de la FRC.

2) Le nombre de commandes ne doit pas excéder 6000 appareils vendus. Pour les commandes dépassant ce nombre, une nouvelle proposition de commande, sans engagement, sera faite via l'entremise de la FRC. La priorité sera donnée aux 6000 premières commandes.

*Si la vente groupée n'a pas lieu, que se passe-t-il avec ma commande ?*

La commande est annulée et vous recevrez une nouvelle proposition pour acquérir cet appareil que vous serez libre d'accepter ou non. Des informations suivront.

*Si le montant minimal est atteint, dois-je confirmer ma commande ?*

Non, car si 2000 appareils sont vendus, la commande devient effective.

## UTILISATION DES DONNÉES

*Comment seront utilisées mes données ?*

En passant commande, l'acheteur accepte que la FRC transmette à Yoocos ses données personnelles telles que : nom, prénom, adresse, numéro de téléphone si indiqué, son adresse e-mail, afin que le vendeur puisse exécuter correctement la livraison de l'appareil et la facturation de celui-ci.

*En faisant les mises à jour via internet, est ce que je cours un risque que mes données soient piratées ?*

Le risque zéro n'existe pas dans le domaine des nouvelles technologies, mais Yoocos met tout en œuvre pour assurer la sécurité et s'engage à n'utiliser les données recueillies que dans le but de filtrer les appels importuns. A ce titre les données personnelles de l'acheteur ne sont pas conservées, ni utilisées pour d'autres fins que celles de finaliser la commande.

## CONTACT

*J'ai une question sur la vente groupée, à qui dois-je m'adresser ?*

Durant la période de la vente groupée, vous pouvez consulter notre site sous [www.frc.ch/katia](http://www.frc.ch/katia) et si vous ne trouvez pas la réponse à votre question, nous contacter au 021 331 00 90 ou par mail à [info@frc.ch](mailto:info@frc.ch). Le secrétariat de la FRC sera fermé du 24 décembre au 4 janvier 2013.

*J'ai une question technique ou en lien avec l'utilisation de l'appareil, à qui dois-je m'adresser ?*

Que vous soyez un particulier ou une société, vos questions techniques sur le fonctionnement ou l'installation de l'appareil sont à poser à l'entreprise Yoocos au 021 558 59 64, puis prochainement 0848 403 403